

**S.I.R.P. DANCY, LE GAULT ST-DENIS, MORIERS,  
PRE ST-EVROULT, PRE ST-MARTIN**

8 Place de l'Eglise 28800 LE GAULT SAINT DENIS

Tel : 02.37.47.28.85 Fax : 02.37.47.24.66. Email : [mairielegaultsaintdenis@wanadoo.fr](mailto:mairielegaultsaintdenis@wanadoo.fr)

Le Gault Saint-Denis,  
Le 31 mai 2018

***Objet : Inscriptions aux transports scolaires 2018/2019***

Chers parents,

La Région a décidé du déploiement dès la rentrée scolaire 2018 d'une billettique sur l'ensemble des autocars scolaires du réseau Rémi 28.

Ce système impose que tous les élèves soient inscrits dans le logiciel Pégase via le site [www.remi-centrevalde Loire.fr](http://www.remi-centrevalde Loire.fr).

Cette année encore, la Région Centre Val de Loire, responsable du transports scolaire, propose la gratuité du transport scolaire sur son réseau Rémi afin d'offrir à tous un égal accès à la scolarité.

**Les inscriptions aux transports scolaires pour l'année 2018-2019 seront ouvertes** sur le site [www.remi-centrevalde Loire.fr](http://www.remi-centrevalde Loire.fr) à compter du **1<sup>er</sup> juin 2018 et jusqu'au 23 juillet 2018 inclus**. Pour procéder à l'inscription de votre enfant, connectez-vous au site.

L'inscription en ligne, vous permettra également de prendre connaissance :

- \* du règlement des transports scolaires,
- \* du suivi de votre dossier.

Si vous ne pouvez pas effectuer l'inscription de votre enfant par Internet, vous avez la possibilité de vous procurer le formulaire d'inscription auprès de la Secrétaire du SIRP du Gault Saint Denis.

A compter de la rentrée 2018, la Région centre-Val de Loire a également souhaité doter chaque enfant inscrit aux transports scolaires d'une carte billettique.

Ce dispositif vise à accroître la sécurité pour les enfants, les parents et les transporteurs.

Votre enfant devra donc valider cette carte à chaque montée dans l'autocar.

Une fois l'inscription de votre enfant validée, vous recevrez cette carte par voie postale.

En cas de perte ou de vol de cette carte, la délivrance d'un duplicata s'effectue auprès de votre mairie ou de votre syndicat de transport.

**Toute demande de duplicata de carte sera facturée 10€** au représentant légal, non remboursables dans le cas où l'original serait retrouvé.

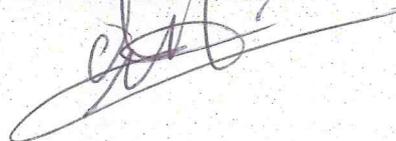
Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter au 02.37.47.28.85. Aux heures d'ouverture du SIRP.

Je vous prie de croire, Chers parents, en l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente,



Valérie ARNOULT



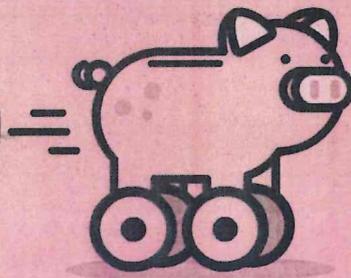
# MODE D'EMPLOI

EURE-ET-LOIR

## OUVERTURE DES INSCRIPTIONS TRANSPORTS SCOLAIRES

1<sup>ER</sup> JUIN 2018

1<sup>ÈRE</sup>  
**RÉGION**  
À METTRE EN PLACE  
LA GRATUITÉ  
DES TRANSPORTS  
SCOLAIRES



DES  
**ECONOMIES**  
POUR LES  
FAMILLES

**INSCRIPTIONS** EN LIGNE SUR  
[WWW.REMI-CENTREVALDELOIRE.FR](http://WWW.REMI-CENTREVALDELOIRE.FR)

LA RÉGION VOUS TRANSPORTE  
**ET AVEC REMI, LES TRANSPORTS SCOLAIRES  
SONT GRATUITS !**

(HORS FRAIS DE GESTION)

## LES TRANSPORTS SCOLAIRES RÉMI, QU'EST CE QUE C'EST ?

Ils permettent à votre enfant demi-pensionnaire de se rendre à son établissement scolaire du lundi au vendredi à raison d'un aller-retour par jour de scolarité ; ou bien, à votre enfant interne de se rendre à son établissement scolaire à hauteur d'un aller-retour par semaine de scolarité.

Dès la rentrée, il valide, dans le car, sa carte de transport Rémi pré-chargée.

## QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- Les élèves domiciliés en Eure-et-Loir inscrits dans un établissement scolaire public ou privé (sous contrat avec l'État), jusqu'en terminale.



**NOUVEAUTÉ**



Les apprentis scolarisés jusqu'au baccalauréat peuvent désormais bénéficier des transports scolaires Rémi qui intègrent les deux déplacements, domicile - établissement scolaire et domicile - employeur \*

*\*valable toute l'année*

## QUAND FAIRE LA DEMANDE ?

Dès le 1<sup>er</sup> juin 2018 et jusqu'au 23 juillet 2018 inclus.

Passée cette date, une majoration de 10€\* sera appliquée et la demande sera étudiée sans garantie de délai.

*\*(dans la limite de 20€ par représentant légal)*

## COMMENT FAIRE SA DEMANDE ?

**Par Internet** [www.remi-centrevaldeloire.fr](http://www.remi-centrevaldeloire.fr)

Inscription en ligne et paiement sécurisé

**Par courrier** Formulaire d'inscription téléchargeable sur le site internet Rémi.

A retourner complété et accompagné des pièces justificatives à votre mairie, votre communauté de communes ou votre syndicat de transport de secteur (retrouvez toutes les informations nécessaires sur le site internet, rubrique «Chemin de l'école»).



## C'EST COMBIEN ?

### LE TRANSPORT SCOLAIRE EST GRATUIT !

Seuls 25€ de frais de dossier par enfant sont demandés qu'il soit demi-pensionnaire, externe, interne ou apprenti.



**1 ENFANT**

**25€**

+ 10€ de majoration si inscription après le 23 juillet 2018



**2 ENFANTS ET +**

**50€**

+ 20€ de majoration si inscription après le 23 juillet 2018

**Modalités de paiement :** Paiement en une seule fois.

**Modes de paiement :** Paiement en ligne sur [www.remi-centrevaldeloire.fr](http://www.remi-centrevaldeloire.fr), par chèque auprès de TEL ou du Trésor Public (pour un trajet SNCF) ou auprès de l'A02 gestionnaire du dossier (informations sur le site internet Rémi, rubrique « le chemin de l'école »)

**Autres situations :** Possibilités d'aides ou de titre de transport pour tout autre type de trajets scolaires (SNCF, élèves internes ...).

**Renseignez-vous :**

- sur le site internet Rémi

**0 809 10 00 75**

Service gratuit  
+ prix appel



### 1<sup>ère</sup> inscription

Dès validation du dossier d'inscription, la carte chargée de l'abonnement vous sera envoyée par courrier pour une utilisation dès le jour de la rentrée 2018.

### Duplicata

En cas de perte, vol ou dégradation, un duplicata de la carte sera fourni sur demande. Coût : 10€

## LES RÈGLES DE BON COMPORTEMENT DANS LES TRANSPORTS SCOLAIRES

### 1 AVANT DE MONTER

- Je suis présent 5 minutes avant l'arrivée du car
- J'attends l'arrêt complet du car avant de monter
- Je n'oublie pas de valider mon titre de transport à chaque trajet
- Je suis respectueux envers le conducteur et les autres voyageurs
- Je me tiens correctement
- Je reste discret

### 2 PENDANT LE TRAJET

- Je rejoins rapidement ma place et pose mon cartable sous mon siège
- J'attache ma ceinture
- Je veille à la propreté du car
- J'attends l'arrêt complet du car pour descendre
- Je suis prudent et je m'engage sur la chaussée après le départ du car
- Je ne reste jamais sur les aires de stationnement du car

### 3 À L'ARRIVÉE



En cas de non-respect de ces règles, des sanctions allant jusqu'à l'exclusion peuvent être appliquées. Une carte de transport avec un titre valide est obligatoire pour monter à bord du car.

### NOS ENGAGEMENTS POUR UN SERVICE DE QUALITÉ

- Accueil et information
- Fiabilité et ponctualité : les itinéraires et les horaires sont respectés. L'information des conditions de transport par SMS est gratuite.
- Propreté, confort et sécurité
- Écoute et réactivité

# INSCRIPTION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

## > RÉMI 28 - ANNÉE SCOLAIRE 2018/2019

Sans majoration de frais de dossier jusqu'au 23 juillet 2018 inclus  
 Élève scolarisé en Eure-et-Loir et transporté par une commune, une communauté de communes, un syndicat de transport

- Élève interne
- Élève demi-pensionnaire
- Élève externe
- 1<sup>ère</sup> demande
- Duplicata
- Renouvellement
- Changement de situation

### > ÉLÈVE

- Féminin       Masculin      Né(e) le : [ ]/[ ]/[ ]

Nom : ..... Prénom : .....

### > REPRÉSENTANT LÉGAL

- Madame     Monsieur     Garde alternée (remplir un formulaire par parent)

Nom : ..... Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Code postal : ..... Commune : .....  
 Mobile : ..... Tél. fixe : .....  
 E-mail : .....

J'accepte de recevoir des SMS et mails en cas de situation perturbée. Pour ce faire, j'autorise la communication de mes coordonnées (nom, prénom, téléphone, mail) aux transporteurs mandatés par la Région.<sup>1,2</sup>

### > SCOLARITÉ

Nom de l'établissement scolaire : .....  
 Commune : .....  
 Classe : ..... Spécialité ou Option : .....  
 Point de montée (commune et nom de l'arrêt) : .....  
 Point de descente (commune et nom de l'arrêt) : .....

Je certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus. Je m'engage à signaler dans les plus brefs délais toutes modifications de situation.  
 J'ai pris connaissance du Règlement de Transport Scolaire Régional applicable au département d'Eure-et-loir et m'engage à le respecter  
 (Document consultable sur [www.remi-centrevalde Loire.fr](http://www.remi-centrevalde Loire.fr)).

<sup>1</sup> Vous êtes informé qu'à tout moment vous avez la possibilité de retirer votre consentement.  
<sup>2</sup> Les informations recueillies par le Conseil Régional Centre-Val de Loire feront l'objet de traitements informatiques destinés d'une part à l'inscription et au suivi des services en matière de transport scolaire et d'autre part à la gestion billettique dans le cadre de l'accès au transport scolaire. Les traitements de données personnelles envisagés ont pour base juridique l'article L3111-7 du Code des transports modifié par la loi n°2015-991 du 7 août 2015. Les destinataires des données sont la Direction des Transports et Mobilités Durables, la Direction Education-Jeunesse de la Région Centre-Val de Loire ainsi que les gestionnaires en délégation de compétence, le prestataire billettique UBI, les transporteurs mandatés par la Région. Les informations recueillies seront conservées pendant deux ans et feront ensuite l'objet d'un archivage. En cas de refus de communication des données obligatoires, le service public de transport scolaire ne pourra être mis à votre disposition. Veuillez noter que vous avez la possibilité de vous opposer à la conservation de votre photo au format numérique.  
 Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée ainsi qu'au Règlement Général sur la Protection des Données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition pour des motifs légitimes, de limitation des traitements et de portabilité des informations qui vous concernent que vous pouvez exercer par courrier en vous adressant au délégué à la protection des données de la Région Centre-Val de Loire 9 rue Saint-Pierre Lentin CS94117, 45041 ORLEANS Cedex 1 en joignant une copie de votre pièce d'identité. Vous êtes informé de votre droit d'introduire toute réclamation auprès de la Commission Nationale de L'Informatique et des Libertés (3 Place de Fontenay - TSA 80715 - 75334 PARIS Cedex 07).

DATE ET SIGNATURE DU  
 REPRÉSENTANT LÉGAL :